



Les observatoires comme outil et dispositif de recherche

Axe 4 : Théories, Interdisciplinarités, Méthodes

Journée d'axes du 10 décembre 2018 – Rennes¹

Rappel : appel à contributions

La construction d'observatoires territoriaux constitue une démarche méthodologique récurrente à ESO, en parallèle avec la production d'atlas thématiques. Il s'agit de restituer de l'information spatialisée sur « les jeunes dans la ville », « le changement social », « mobilités et LGV », « l'évolution des paysages » etc... mais aussi de suivre des dynamiques socio-spatiales sur le temps long aux échelles régionales et/ou locales.

Cette pratique de recherche impliquant la structuration et la valorisation de données de provenances et de formes diverses mérite d'être interrogée dans ses apports, et nous souhaitons le faire à partir des retours d'expérience de collègues d'ESO participant au portage ou au développement d'observatoires. Nous proposons ainsi une réflexion selon deux axes complémentaires :

- 1) L'observatoire comme outil méthodologique d'investigation des inégalités socio-spatiales et territoriales, et d'ouverture à de nouveaux supports/formats de production scientifique (place des technologies numériques)
- 2) L'observatoire comme dispositif d'interdisciplinarité au sens large, permettant le croisement des compétences, des regards et au-delà, des partenaires d'une action de recherche (chercheurs, institutions, société civile)

Les questions suivantes pourront être documentées et débattues, permettant aussi de mieux cerner ce qu'on entend par « observatoire » :

- Quels apports et effets de valorisation d'autres outils méthodologiques un observatoire a-t-il (enquêtes, recueil de terrain...) ?
- A quelles productions spécifiques (forme, fond) donne-t-il lieu ? En quoi renouvelle-t-il la spatialisation des objets sociaux ?
- Quelles sont les modalités de travail à l'œuvre ? de régulation ? de participation ? (entre disciplines impliquées, entre partenaires engagés)
- Quelles contraintes s'exercent sur le partage de données (interne/externe) ? sur leur organisation ? sur la valorisation ?
- Quels objectifs un observatoire poursuit-il ? Par quels processus s'accordent les finalités scientifiques et les attentes stratégiques des éventuels partenaires ?

Coordinatrices de cette journée : anne.atlan@univ-rennes2.fr, magali.hardouin@univ-rennes2.fr, emmanuelle.hellier@univ-rennes2.fr

Equipe d'animation de l'axe : Anne Atlan, Sébastien Caillaud, Magali Hardouin, Stéphane Loret, Jean Rivière

¹ Compte-rendu établi par Magali Hardouin et Emmanuelle Hellier sur la base de leurs notes et des contributions des participant.e.s au séminaire (au total, 21 personnes)

Les interventions et les débats consécutifs

Déroulé du séminaire

- Patrice Caro et Rémi Rouault : « La participation d'un collectif* d'ESO aux travaux du CNESCO : un exemple d'observatoire national indépendant »
- Gérald Billard et l'équipe ESO-LGV BPL : « La gouvernance de l'observatoire socio-économique de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays-de-la-Loire (LGV BPL) autour d'un partenariat public/privé »
- Laurence Le Du : « Des Observatoires Photographiques des Paysages (OPP) à la Plate-forme partenariale POPP-Breizh »
- Régis Keerle (discutant) : Des mappes et des cartes (et vice versa) ; traductions, hypothèses, (Géo)points, localisations, interdisciplinarité...
- Emmanuelle Hellier : « L'observatoire des Prairies Saint Martin à Rennes : une expérience d'interdisciplinarité en construction »
- Débat collectif et synthèse

Patrice Caro et Rémi Rouault : « La participation d'un collectif* d'ESO aux travaux du CNESCO : un exemple d'observatoire national indépendant »

* G. Boudesseul, P. Caro, A. Checcaglini, P. Champollion, et R. Rouault

Le CNESCO est un conseil constitué de 13 membres (7 scientifiques dont Patrice Caro) et 6 représentant les 3 assemblées de la République) <https://www.cnesco.fr/fr/membres/> . Il dispose d'un budget annuel de 400 000€ qui permet de financer une équipe opérationnelle de 10 personnes hautement qualifiées <https://www.cnesco.fr/fr/equipe-operationnelle/> .

Objectifs et modalités de travail des chercheurs constituant le CNESCO ou contribuant à son activité

Le Cnesco, créé par la loi est indépendant du pouvoir politique, il travaille certes en concertation avec les services du ministère mais est libre de choisir ses thèmes, ses méthodes de travail en fonction de la problématique générale qu'il s'est donné : fonctionnement du système scolaire et inégalités. C'est ce qui explique l'inclusion de la réflexion sur la justice spatiale et son lien à l'école lors de certaines universités d'été organisées par le Cnesco (cf. M. Lussault). L'Outre-mer et les zones urbaines paupérisées font l'objet d'une attention particulière dans certains dossiers. Le Cnesco se fixe pour objectif d'assurer la diffusion du résultat de ses travaux à l'ensemble de la société, du pouvoir politique à la population. Le souci de la spatialisation des faits scolaires à l'échelle la plus fine est permanent tout en intégrant à chaque fois que possible des éléments de comparaison internationale. Les rapports publiés adoptent donc très majoritairement une échelle infra-départementale, mais aussi des typologies fondées sur les données des établissements scolaires, des secteurs scolaires, des communes, voire des IRIS. Ces rapports sont lus et approuvés par le collectif constituant le Cnesco (scientifiques, élus).

Un comité consultatif, <https://www.cnesco.fr/fr/comite-consultatif/> très large fait appel aux chercheurs, élus, associations, acteurs de l'éducation dans des groupes de travail ou lors de conférences (www.cnesco.fr/fr/accueil onglets *conférences de consensus*, *conférences virtuelles*, *conférences internationales*) en fonction des axes définis par le Cnesco. C'est dans ce cadre que sont intervenus G. Boudesseul, A. Checcaglini, P. Champollion, et R. Rouault.

L'approche du Cnesco est systémique, plutôt quantitative, indépendante. Dans ce cadre, ESO fut la cheville ouvrière de dossiers complets (contributions scientifiques, notes de synthèse). L'implication d'ESO ne concerne pas que des géographes, mais aussi des économistes comme A. Checcaglini, des sociologues comme G. Boudesseul et des chercheurs en sciences de l'éducation.

Les apports sont multiples

Au moins quatre apports sont à signaler : mise en commun et la confrontation des méthodes et des approches, prise en compte du point de vue des géographes, interconnaissance des acteurs de l'Education Nationale dont des Inspecteurs généraux, des responsables des services statistiques, large diffusion des travaux et utilisation de sources jusqu'ici non accessibles sous réserve de l'acceptation du Ministère de l'Education nationale.

Présentation des productions du CNESCO et des contraintes de réalisation - Cf. le *powerpoint* et le site - <https://www.cnesco.fr/fr/publications/>

Les productions multiples et diverses comportent toujours une dimension de comparaison internationale et intègre une dimension spatiale importante. Elles sont accompagnées de remarques sur le fonctionnement du système éducatif et souvent de préconisations. Encouragé sous le précédent quinquennat, le CNESCO est remis en cause par l'actuel ministre et devrait disparaître dans le cadre de la nouvelle loi dite « école de la confiance » qui sera présentée au parlement en début d'année 2019.

Parmi les questions, remarques, observations :

Quelle légitimité pour les géographes ?

Longtemps réfutée au nom du « dogme » de l'égalité des établissements pour justifier la carte scolaire, la place des géographes a pu se développer à partir de la mise en place de l'éducation prioritaire pour montrer que les déterminants n'étaient pas uniquement sociaux. Indicateurs « masqués » : éléments budgétaires, etc.

Quelle prise en compte des méthodes pédagogiques dans le travail du CNESCO ?

Peu de travaux sur les méthodes de lecture, par manque d'enquêtes, pas d'accès aux sources indirectes, si ce n'est à travers les rapports de l'Inspection générale.

Motifs de la suppression du CNESCO ?

Création d'une agence d'évaluation interne au ministère, centrée sur les aspects financiers. Trop indépendant (autosaisine).

Nature des données utilisées ?

Les bases du ministère dont la base élève, mais le plus souvent des données déjà agglomérées. Remarque : ce ne sont pas des données constituées par les chercheurs ni établies dans un but de recherche. Le refus d'accès est motivé par la protection des personnes. Problème : les données ne considèrent l'élève que comme individu, hors panels (cf. Repères et références statistiques de la DEPP), pas d'information sur la fratrie et la famille.

Remède : travail d'enquêtes ad hoc menée par le CNESCO: ex 1 citoyen et ex 2 qualité de vie, <https://www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/>, grand souci de représentativité (stat) :

- enquête nationale "École et citoyenneté" auprès de 16 000 élèves de 3e et de Terminale.

- enquête nationale « restauration et architecture scolaires », échantillon représentatif au niveau national de 3 800 établissements (collèges, LEGT et LP des secteurs public et privé sous contrat) sélectionné par la méthode des quotas.

Critiques des catégories et des données :

Par exemple le Ministère analyse les résultats du Diplôme National du brevet le DNB (par établissement en redressant en fonction des origines sociales... Aucune donnée brute, nécessité de retourner aux notes des épreuves terminales de 3° pour avoir un aperçu des disparités

Pascal Sebille

- Quelle est la possibilité du CNESEO et de l'équipe d'accéder aux données brutes produites ? A quelle échelle ces données sont-elles accessibles ? Est-il possible d'accéder aux données brutes (élève par élève) plutôt que de disposer de données agrégées (tableaux de contingences) ?
- Quelle est la marge de manœuvre de l'équipe CNESEO face aux catégories utilisées par défaut dans les bases de données ? Y a-t-il possibilité d'une réflexion et de suggestions sur la re-définition de ces catégories ?

Alexandra Filhon

- Dans la continuité de la question sur la lecture des jeunes, ne peut-on se servir des manuels scolaires pour évaluer la place par exemple de la méthode globale dans l'enseignement ou d'autres formes pédagogiques ? Par ailleurs, les données sur lesquelles vous travaillez portent essentiellement sur l'unité statistique élève, y a-t-il des possibilités d'accès à des données sur les enseignants ? Avez-vous la possibilité de mettre en œuvre des enquêtes (qualitatives ou quantitatives) ?

Guy Baudelle

- Guy Baudelle a posé une question sur les motifs de la disparition éventuelle du CNESEO (financière ou parce qu'indépendant?), une sur le coût salarial comparé du corps enseignant selon les établissements (contractuels débutants en Centre-Bretagne vs agrégés en fin de carrière à Paris). Il a aussi indiqué que la méthode globale était un mythe idéologique (tout le monde utilise peu ou prou la même méthode).

Yvonnick Le Lay

- Si les géographes sont peu représentés au sein du CNESEO, n'est-ce pas en raison d'une méconnaissance de la géographie de la part des décideurs (élus par exemple) ?
- En quelques mots, quels sont les résultats obtenus quant à la dimension spatiale des inégalités entre établissements scolaires ?
- Des perspectives relatives aux effets des réformes en cours (réforme des lycées effectives à partir de la rentrée scolaire 2019) ont-elles été réalisées ?

Quelques précisions sur l'accès aux données individuelles apportées par *Agnès Checcaglioni*

- La plupart des données utilisées dans le cadre du Cnesco ne sont pas des données d'enquêtes mais des données administratives collectées à des fins de gestion. N'étant pas un service statistique ministériel (SSM) autorisé à un accès direct aux données individuelles, nous avons eu recours au service du Ministère de l'Education compétent qui a fait les calculs et l'extraction des indicateurs tels que nous les lui avons demandés.
- Pour rappel, plus généralement, dans le cadre légal de la protection des données, il n'est pas possible aux chercheurs d'accéder aux données individuelles sans convention de recherche particulière. En

revanche, il est toujours possible de solliciter un accès aux données individuelles pour répondre à de problématiques de recherche en passant par le comité du secret du CNIS et en y déposant un dossier. Il y a plusieurs sessions par an où l'ensemble des producteurs de données publiques sont présents et statuent sur les demandes qui leur sont adressées. Les demandeurs sont souvent présents et répondent en séance aux demandes de précision sur leur projet. Voici le lien vers le Comité du secret :

<https://www.comite-du-secret.fr/>

Sitographie :

<http://www.cnesco.fr/fr/reseaux-du-cnesco/>

Gérald Billard et l'équipe ESO-LGV BPL : « La gouvernance de l'observatoire socio-économique de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays-de-la-Loire (LGV BPL) autour d'un partenariat public/privé »

L'Observatoire socio-économique et environnemental assure le suivi de la LGV jusqu'en 2022, en évaluant ses effets directs et indirects sur les territoires traversés. Outre ERE (Eiffage Rail Express) et RFF (Réseaux Ferrés de France), il associe l'État, les co-financeurs et des représentants des territoires et des milieux économiques concernés. Sa gouvernance repose sur un comité d'orientation animé par les préfets de Bretagne et des Pays de la Loire, une direction opérationnelle et un comité scientifique composé d'experts, d'universitaires et de personnes qualifiées. Ci-dessous les principaux thèmes analysés par ESO :

- Le cadre de vie des riverains,
- L'impact sur le transport et les déplacements,
- l'attractivité des territoires, l'emploi,
- les mutations des quartiers de gare,
- le tourisme et les politiques régionales d'aménagement,
- etc.

Parmi les questions, remarques, observations :

Laura Pauchard est intervenue pour demander des précisions quant aux conflits d'intérêts entre SNCF réseaux et SNCF mobilités qui pourraient expliquer cette difficulté à accéder aux données.

Emmanuelle Hellier a apporté une précision sur la distinction entre SNCF Réseau et SNCF Mobilité. La première entité est héritée de RFF (Réseau Ferré de France), qui gère l'infrastructure donc le rail et fait payer une redevance à SNCF Réseau et aux opérateurs qui utilisent les rails. La deuxième entité fait circuler les trains (exploitation du service) et assure la gestion commerciale du service de transport de voyageurs. La première est déficitaire, la deuxième excédentaire. Ces deux entités ont été récemment réunies dans le même groupe SNCF, mais on peut supposer que les fonctionnements sont restés assez étanches, ce qui pourrait expliquer les difficultés de circulation des données entre les deux entités.

Sitographie :

Numéro spécial *Noroi* n°248, 2018 - <https://journals.openedition.org/noroi/6802>

Régis Keerle (discutant) : Des mappes et des cartes (et vice versa) ; traductions, hypothèses, (Géo)ponts, localisations, interdisciplinarité...

Comment « suivre des dynamiques socio-spatiales sur le temps long » (appel à interventions au séminaire) alors que les outils de qualification des espaces changent régulièrement ? Une réponse à cette question peut être envisagée dans le domaine de la représentation graphique des phénomènes jugés redevables d'une approche géographique. Les cartes (analytiques ou synthétiques) peuvent permettre de figurer les évolutions des lieux ou des objets qui les caractérisent, mais pas celles des rapports entre les lieux-objets. La méthode cartographique des mappes permet d'atteindre cet objectif. L'identification de la portée et des limites de cette proposition de renouvellement de la réflexion sur la spatialisation des objets sociaux nécessite une approche interdisciplinaire.

Laurence Le Du : « Des Observatoires Photographiques des Paysages (OPP) à la Plate-forme partenariale POPP-Breizh »

L. Le Du propose d'abord de poser les questions de l'appel à interventions un peu différemment. Les objectifs de production scientifique ne sont pas forcément inclus dans le fonctionnement d'un observatoire, celui-ci n'étant pas « chercheur-centré ». Les partenaires ne sont pas « au-delà » d'un travail pluridisciplinaire, mais ils en font pleinement partie. Pour les OPP, elle rappelle le lancement par le Ministère de l'Environnement d'un programme national OPP en 1991. Ces OPP montrent l'utilité des séries, reposent des bases de données relationnelles et de l'archivage. Leur intérêt est de proposer une interface de partage de données en ligne et de consultation (requêtes), depuis 2009. On compte une centaine d'OPP en France en 2017. Ces dispositifs permettent de développer une culture commune de la dynamique des paysages, une démarche collective alors que les finalités des partenaires peuvent être différentes. La gouvernance repose sur une charte et vise une pérennisation sur le long terme (30-40 ans). Cette gouvernance doit s'adapter aux vicissitudes institutionnelles dans le domaine de l'environnement et du paysage (création de l'Agence Française de la Biodiversité à l'échelle nationale, place de l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne à l'échelle régionale). Des liens existent entre l'observatoire breton (POPP Breizh) et celui de la LGV Ouest précédemment présentée par le biais de diagnostics et d'études (cf. également ateliers de M2, et thèse de C. Guittet).

Parmi les questions, remarques, observations :

Emmanuelle Hellier

- La propriété artistique des photographes est-elle une contrainte pour le développement des OPP ?
- LLD - Cela a pu freiner les débuts de la constitution de corpus, mais que globalement le fait qu'il y ait des photographes salariés des structures (ex: Syndicat du Golfe du Morbihan) a facilité la mise à disposition dans les OPP. Par ailleurs, il est possible de travailler sur les séries photos des OPP, en citant les sources du matériau.

Anne Atlan

- Comment sont exploitées les données ? Laurence commente les différentes valorisation et usages comme outil de communication et sensibilisation

- Comment sont-elles analysées (pour une exploitation scientifique) ? Laurence explique l'utilisation du Thésaurus, outil d'analyse avec 150 mots et une grille simplifiée, mais non encore rempli par les POP.

Sitographie :

<https://popp.applis-bretagne.fr/>

Emmanuelle Hellier : « L'observatoire des Prairies Saint Martin à Rennes : une expérience d'interdisciplinarité en construction »

Participer à un observatoire territorial est à la fois une opportunité et un défi pour travailler en interdisciplinarité avec d'autres chercheurs. Le cas de l'observatoire des Prairies Saint-Martin, portion de la Zone-Atelier Armorique (CNRS), fournit un bon exemple d'expérience en cours de ce point de vue. Dans cet espace soumis à un projet de valorisation en Parc Naturel Urbain par la Ville de Rennes et la Métropole, plusieurs disciplines collaborent pour collecter des données relatives à l'écologie, à l'occupation des sols, aux paysages et aux usages des lieux. La phase avant-projet a donné lieu depuis 2015 à de multiples observations, et s'opère actuellement le recoupement des données. C'est alors que se pose la question de la mise en commun et des échanges inter disciplinaires à opérer, tandis que chaque entrée disciplinaire a expérimenté ses propres méthodes à partir de ses propres questionnements. Il ressort de cette réflexion que poser des questions partagées et croiser les méthodes pourrait apporter du sans neuf à cette démarche d'observatoire qui reste dépendante des tutelles et des financements afférents, en sciences de la vie et de la nature.

Parmi les questions, remarques, observations :

Anne Atlan

Il s'agit de pluridisciplinarité, les regards de différentes disciplines sur un même objet. Les questions de SHS ne peuvent pas intéresser les sciences de la nature, et réciproquement. L'interdisciplinarité est facilitée par la co-construction en amont d'une problématique/question qui nécessite les apports des deux disciplines pour y répondre.

- Les collègues de Sciences de la nature et la municipalité sont-ils demandeurs d'une approche SHS ? EH explique que non, mais signale l'insistance de la municipalité pour avoir un sondage d'opinion à l'échelle de la ville, plutôt qu'une enquête sur les riverains.
- Pourquoi ne pas expliquer qu'un tel sondage ne relève pas de la géographie mais d'instituts spécialisés, et proposer d'aider à la construction des questions ? (suivi d'un débat sur la difficulté d'expliquer l'approche quantitative des SHS, et la nécessité ou non d'en discuter avec les S de la nature devant ou en l'absence des partenaires).
- Les conflits entre les riverains et la municipalité peuvent-ils expliquer ce désintérêt de la municipalité pour l'approche géographique proposée ?

Débat collectif et synthèse. Parmi les questions, remarques, observations :

Patrice Caro

- Accès à des corpus, accès à des données : dans quelles mesures les labos sont des moyens d'accéder à des données pour les doctorants ?
- Insertion professionnelle : dans quelles mesures ces expériences d'observatoires sont des points forts pour des stages et du placement d'étudiants ?
- La gouvernance : Tous les observatoires ne partagent pas en commun le pilotage. Qu'est-ce que cela change ?
- Dans quelle mesure l'UMR est gênée ou non par ses chercheurs investis dans ces organismes ? Est-ce une priorité ou pas pour l'UMR ?
- Le coût de coordination, le temps que cela prend la coordination est un point clé des observatoires. Quels rôles des participants et des EC dans ces organismes ?
- Les temporalités, la durée des observations méritent d'être questionnées : la décennie ? le siècle ? le millénaire ?

Pascal Sebillé pose la question de la production des données pour, par exemple, pallier l'absence de données produites par les institutions, les partenaires ou des commanditaires. Les observatoires de population en démographie constituent un exemple d'observatoires producteurs de données sur une problématique spécifique à moyen ou long terme (la question du temps "long" de l'observation, de la comparaison et de l'analyse est semble-t-il une caractéristique commune aux observatoires).

Quelle est la relation des observatoires aux données produites par des institutions ou des partenaires ? Quel est l'accès à ces données (libre, négocié, contraint) ? Comment les données sont-elles mobilisées (usage de ces données) ?

Les observatoires peuvent-ils être force de propositions, notamment dans l'utilisation et la redéfinition des catégories construites en amont ?

La question de l'échelle (géographique) et du niveau d'analyse des observatoires, facteur déterminant des problématiques, des méthodologies utilisées et de la gouvernance de ces observatoires.

Anne Atlan

Les observatoires, en plus d'être des outils méthodologiques et des dispositifs d'interdisciplinarités (expressions reprises de l'appel), sont aussi un lieu de rencontre entre chercheurs et partenaires non académiques divers, qui nous invitent à interroger les formes de relations et de collaborations que nous pouvons partager avec eux.

NB : Les diaporamas sont/seront disponibles sur le site Web ESO, en intranet.